

Son fils Christian **FAVRE** et son épouse Nurlâl, à Villars-Ste-Croix,
Ses petits-enfants, Lâle, Aline, Nils et Fiona **FAVRE**, un peu partout,
Evelyne **FAVRE-GAYET**, à Chêne-Bougeries,
Béatrice **FAVRE-PILOSSIAN**, à Genève, et son fils Marc **FAVRE**, à Founex,
Kin **MELIN**, à Perroy,
tous ceux qui l'ont connue et aimée,
ont la tristesse de vous annoncer que

Madame Ann-Marie FAVRE-JÄRPE

a choisi de s'en aller dans la paix et la dignité, à Morges le 11 janvier 2020.

*I shall not see the shadows,
I shall not feel the rain;
I shall not hear the nightingale
Sing on, as if in pain:
And dreaming through the twilight
That doth not rise nor set,
Haply I may remember,
And haply may forget (Christina Rossetti, 1830-1894)*

Nos remerciements vont tout particulièrement à Mme Isabelle BRENEY, à Perroy, pour les soins et l'affection qu'elle lui a donnés pendant tous ces mois et à Mme Gabriela JAUNIN, Association Exit Suisse romande, pour son accompagnement empreint d'humanité et de bienveillance.

La cérémonie aura lieu à l'église Saint-Jean de Cour, avenue de Cour 139 à Lausanne, le vendredi 17 janvier, à 14 heures.
Honneurs à 14 heures 30.